

PROCES VERBAL

CONSEIL DE GESTION DE LA FONDATION UNIVERSITAIRE Iméra

Lundi 9 décembre 2024 à 15h
Iméra

Présents ou représentés :

Eric Berton, pouvoir Denis Bertin
Denis Bertin
Maryline Crivello, pouvoir Denis Bertin
Stefan Enoch, pouvoir Florence Messina
Enrico Donaggio
Florence Massina
Cécile Van den Avenne, pouvoir Enrico Donaggio
Adrien Chateaufreynaud
Nicolas Emmanuelli
Bruno Romagny
Didier Torny
Rémi Adjiman
Nathalie Bonnardel
Cyril Isnart, pouvoir Enrico Donaggio
Carlo Rovelli

Excusés :

Julie Chenot
Marteen Noyons
Thomas Lecuit

Invités :

Raphaël Zganic-Aubert (Agent comptable - AMU)
Isabelle Lucchini (Rectorat)
Gabriella Crocco (Iméra)
Emmanuel Girard-Reydet (Iméra)
Constance Moreteau (Iméra)
Marie-Pierre Ulloa (Iméra)

Le lundi 9 décembre 2024 à 14h, le Conseil de gestion (CG) de l'Institut d'Etudes Avancées d'Aix-Marseille Université (Iméra) s'est réuni en mode hybride (présentiel + visioconférence) sur convocation de Denis Bertin, Président de la Fondation Iméra.

Denis Bertin constate que quinze membres du CG, sur un total de dix-huit, étant présents ou représentés, le CG est habilité à siéger.

1 - Approbation du PV du CG du 2 octobre 2024

Résolution

Le CG approuve à l'unanimité le PV du CG du 2 octobre 2024.

2 - Informations générales

Denis Bertin partage les points d'information suivants :

- Concernant le Labex RFIEA+ qui devait se terminer fin 2024, l'état a validé avant l'été le fait d'octroyer une année supplémentaire de budget, soit un montant de 300k€ pour le RFIEA et les quatre Instituts membres. L'utilisation de ces 300k€ sera discutée lors du prochain conseil d'administration du RFIEA en décembre 2024, ainsi que la prolongation de l'éligibilité des dépenses jusqu'à fin 2025.

- Concernant la réhabilitation de la Maison du Méridien, l'équipe de maîtrise d'œuvre est désormais constituée et un échancier des différentes phases de travaux a été établi, avec une réception du bâtiment prévue en septembre 2026.

- Avec le soutien financier et logistique de la DEPIL AMU, des travaux sont actuellement en cours pour aménager des espaces de détente et végétaliser le site de l'Iméra.

- Concernant les ressources humaines de l'Iméra :

i) Dans le cadre de la campagne d'emploi 2024, l'Iméra avait obtenu l'ouverture d'un concours externe de niveau ingénieur d'études pour pérenniser le poste de chargé de communication. La lauréate du concours, Fanny Trifilieff, a pris ses fonctions le 2 décembre dernier ;

ii) Dans le cadre de la campagne d'emploi 2025, l'Iméra a demandé la CDIisation anticipée de Charlène Martin, assistante de gestion administrative et financière ; l'arbitrage est en cours.

3 - Orientations et programmation scientifiques 2024-2025

L'équipe scientifique de l'Iméra partage les 4 points suivants concernant les orientations et la programmation scientifiques :

3.1. Les appels à candidatures 2025-2026

Suite à l'échec de la candidature portée par le RFIEA pour un financement européen COFUND, l'appel à candidatures général de l'Iméra a été lancé en juin dernier pour un total de 8 résidences, soit un volume de 70 mois-chercheurs invités.

Avant l'analyse de leur éligibilité, nous avons reçu un total de 285 candidatures, avec notamment un total de 90 candidatures pour la seule résidence Iméra-Mucem. Ce nombre de candidatures reçues - le meilleur jamais obtenu à l'Iméra - place l'Institut comme l'un des IEA les plus attractifs au niveau européen.

De façon complémentaire et indépendante, l'appel à candidatures Fulbright-Iméra s'est clôturé le 16 septembre dernier, avec un total de 3 candidatures.

Enrico Donaggio exprime sa satisfaction quant à l'origine géographique des candidatures, avec 50% des candidatures reçues venant du Global South (67 candidatures d'Afrique, 21 d'Amérique latine, 21 du Moyen Orient et 20 d'Asie), grâce à une très bonne stratégie de communication menée par l'équipe communication de l'Iméra et à une très forte collaboration de la part des partenaires.

Un autre appel à candidatures a été plus récemment lancé, pour un volume total de 30 mois-chercheurs invités se répartissant de la façon suivante :

- 10 mois pour la Chaire Complexité, en partenariat pour 4 ans avec un ancien Senior Fellow de l'Iméra, Fausto Fraisopi, qui a obtenu depuis une Chaire d'excellence AMidex ;
- 10 mois pour la Chaire « Nord/Sud : travail, cultures, utopies », en partenariat avec Travail & Culture / Centre de Recherche et d'innovation Artistique et Culturelle sur le monde du Travail, une association culturelle d'éducation populaire à Roubaix ;
- 10 mois proposés de façon expérimentale à des jeunes chercheurs, bénéficiant déjà d'un contrat postdoctoral, pour leur offrir la possibilité de passer de 3 à 5 mois à l'Iméra, logés gratuitement et avec possiblement la prise en charge de leur voyage aller-retour.

Deux nouvelles Chaires sont en cours de négociation pour 2025-2026 :

- Une Chaire de 5 mois avec le Consulat français d'Atlanta et la Villa Albertine, qui est un nouveau réseau de résidences liées au Ministère des affaires étrangères ;
- Une Chaire de 5 mois avec le Consulat français de Vancouver sur l'anthropocène dans le cadre d'un programme de 3 ans en lien avec le programme Méditerranée de l'Iméra.

Didier Torny incite à ce que ces très bons résultats du nombre de candidatures reçues figurent sur le site internet de l'Iméra.

3.2. Les différents scénarii pour l'appel à candidatures 2026-2027

Suite à l'échec de la première candidature, le RFIEA a redéposé fin septembre 2024 une nouvelle candidature COFUND, avec la participation de 7 IEAs français dont l'Iméra et un démarrage du projet pour 2026-2027 en cas de succès. L'Iméra s'est positionné sur un niveau d'accueil annuel de 6 Fellows de 10 mois, pendant 4 ans. En cas de succès, le cofinancement de l'Europe s'élèvera à 632.000€ pour l'Iméra. La Fondation A*Midex, qui accompagne les projets COFUND, apportera les 400.000€ restants à charge en coût direct.

Nous connaissons l'issue de cette candidature mi-février 2025.

Si elle est positive, dans le contexte où nous avons décidé de plafonner le volume de Fellows à 120 mois chercheurs invités par an, cela signifie que 60 mois chercheurs invités seront de fait annuellement engagés par ce COFUND et que nous devons dès lors faire un travail de sélection parmi les chaires et résidences actuelles pour les 4 années à venir. Ce scénario nous donne une perspective d'extrêmes stabilité et solidité, avec pour inconvénient de réduire très fortement l'espace de manœuvre pour engager de nouvelles Chaires / de nouveaux partenariats.

Si elle est négative, les perspectives de nouveaux partenariats et de nouvelles Chaires ne manquent pas au sein de l'équipe scientifique. A titre d'exemple, Marie-Pierre Ulloa est en discussion avec les

services consulaires à San Francisco pour une Chaire de la Silicon Valley sur 2 ans, en partenariat avec l'Université de Californie à Santa Cruz, autour des questions contemporaines sur les bouleversements politiques et géopolitiques en Méditerranée.

3.3. La nomination de 2 nouveaux Senior Fellows pour 2025-2026

L'Iméra accueillera en 2025-2026 deux nouveaux Senior Fellows, dans un format qui a été complètement revu, avec 10 mois continus de résidence, un hébergement dans les appartements de l'Iméra et une dimension collective avec la création d'un groupe de recherche qui implique les collègues de l'écosystème d'AMU.

La décision a été prise de sélectionner et d'accueillir :

- Un scientifique, Brian Sandberg - historien à l'Université de North Illinois et ancien Fellow de l'Iméra, qui travaillera en duo avec un AMU Fellow actuel, Jérémie Foa, pour déposer ensemble un projet ERC, avec en son sein une Chaire créée pour l'Iméra.
- Une artiste, Josune Urrutia Asua - dessinatrice et lauréate de la Chaire Iméra-ICI 2023-2024, pour notamment produire un outil visuel / conceptuel sur l'histoire, l'identité, l'esprit de l'Iméra et créer une Chaire avec la Maison des auteurs à Angoulême sur la question de la bande dessinée, du dessin.

Nathalie Bonnardel partage qu'au niveau de l'Ensiame, une thèse a été financée sur le rôle de la bande dessinée, sur l'analyse au niveau cognitif à la fois du texte et des images dans une perspective de compréhension.

3.4. Le Forum Franco-Allemand (FFA)

Une première édition allemande du FFA s'est tenue le 17 et le 18 octobre à Berlin, à laquelle ont participé comme représentants locaux : Karima Dirèche, Rostane Medhi, Marie-Pierre Ulloa et Enrico Donaggio.

Cette édition s'est tenue sous l'égide de la Fondation allemande sur l'Orient, à l'initiative d'un ancien participant du FFA à Aix-Marseille, avec différents panels thématiques centrés sur le Maghreb comme la coopération universitaire triangulaire entre l'Afrique du nord / la France / l'Allemagne, les énergies renouvelables.

Il a été acté qu'une nouvelle édition de ce FFA se tiendrait à Berlin, avec une temporalité envisagée d'une édition berlinoise à l'automne et une édition à Aix-Marseille au printemps.

Marie-Pierre Ulloa est en contact sur le sujet avec les deux autres partenaires fondateurs de ce FFA avec l'Iméra, à savoir Sciences Po Aix et le Centre Franco-Allemand de Provence.

Résolution

Le CG approuve à l'unanimité la nomination les orientations et la programmation scientifiques 2024-2025

4 - Nomination des commissaires aux comptes de la Fondation - Approbation du budget initial 2025

En préambule à la présentation du budget initial 2025 (BI 2025), Florence Messina informe que deux commissaires aux comptes, issus de cabinets d'audit différents (Mazars SA et Deloitte & Associés), ont été identifiés et retenus afin de :

- Renforcer l'indépendance de l'auditeur face aux entités contrôlées les plus importantes ;
- Respecter la Loi de Sécurité Financière visant à la procession d'un examen contradictoire des comptes de bilan ;
- Certifier les comptes consolidés sur la période 2024-2029 auprès d'un co-commissariat aux comptes.

Il est proposé au CG de la Fondation Iméra d'avaliser la nomination des commissaires aux comptes pour son périmètre.

Emmanuel Girard-Reydet fait un point sur l'évolution des financements de la Fondation.

Concernant le Labex RFIEA+ 2020-2024, le Conseil d'administration du RFIEA de décembre 2024 va entériner la prolongation de l'éligibilité des dépenses en 2025, sachant que l'Iméra devrait disposer d'un reliquat fin 2024 de l'ordre de 60 k€. Les intérêts perçus par l'Etat sur les dotations non-consomptibles fléchées pour les Labex pour 2024 seront reversés aux Labex destinataires. Le Labex RFIEA+ devrait recevoir une somme additionnelle de 300k€ dans le cadre d'un avenant à la convention attributive d'aide 2012-2024. Le SGPI et le MESR réfléchissent à la suite qui sera donnée aux Labex. Il est envisagé de procéder à une évaluation des Labex pour prolonger le financement des lauréats pour 5 années dans le cadre d'un nouvel appel à projet.

Le RFIEA a redéposé le 26 septembre 2024 une nouvelle candidature COFUND, avec la participation de 7 IEAs français dont l'Iméra et un démarrage du projet pour 2026-2027 en cas de succès. L'Iméra s'est positionné sur un niveau d'accueil annuel de 6 Fellows de 10 mois, pendant 4 ans.

Le financement A*Midex de 995 k€ sur 52 mois à partir de septembre 2021, obtenu pour accompagner le programme scientifique 2021-2025 de l'Iméra, a été prolongé de 2 ans par voie d'avenant à la convention initiale.

Suite à l'appel à projet « Interdisciplinarités » d'A*MIDEX, l'Iméra a obtenu un financement de 300k€ sur 3 ans à partir de septembre 2022, pour accompagner le dispositif d'accueil de *Senior Fellows*. Il est prévu l'accueil de 2 nouveaux *Senior Fellows* en 2025-2026, sur un nouveau format de 10 mois de résidence.

L'Iméra a obtenu un financement de 50 k€ de la Ville de Marseille, pour étendre le dispositif d'accueil d'*AMU Fellows* en coordination avec l'appel CRCT d'AMU et développer un programme doctoral en lien avec les résidents et les directeurs de programme de l'Iméra.

Les chaires pluriannuels (IRD, EHES, Sciences Po Aix, Région Sud, Fulbright) ont été harmonisées et les partenariats existants (LEST/CNRS, Mucem, ICI, ILCB, AMSE, CD13) ont tous été renouvelés, dont le contexte d'un redimensionnement du volume d'accueil de Fellows à 120 mois par maximum.

Deux nouveaux partenariats ont été mise en place avec TEC/CRIAC (Travail & Culture / Centre de Recherche et d'Innovation Artistique et Culturelle sur le monde du travail) dans le cadre d'une résidence de 5 mois en 2025-2026, et avec Fausto Fraisopi, lauréat d'une chaire d'excellence AMIDEX, dans le cadre d'une chaire pluriannuelle sur la Complexité à partir de 2025-2026.

Emmanuel Girard-Reydet présente l'état prévisionnel des recettes 2025 de l'Iméra, telles qu'elles ont été inscrites dans la maquette budgétaire AMU « BI 2025 » hors contributions volontaires des membres fondateurs.

Les recettes du BI 2025 en prévision d'encaissements (RE) s'établissent à 363,7 k€ en évolution de - 164,8 k€ par rapport au BR 2024, qui s'explique principalement par :

- des RE exceptionnelles au BR 2024, qui résultaient de la régularisation de subventions qui restaient en attente de paiement pour certains partenaires (AUF, EHESS 2021, IRD 2020) ;
- le terme du programme FIAS et de la chaire Iméra- LEST-CNRS au 31 août 2025.

En comptabilité générale, les recettes en droit constatés s'établissent à 362,3 k€ en évolution de - 207,2 k€ par rapport au BR 2024, qui s'explique principalement par :

- la dernière année d'exécution pleine en 2024 du financement Labex RFIEA+. Les recettes 2025 en droits constatés se limitent à l'utilisation des reliquats sur la convention 2020-2024 ;
- le terme du programme FIAS au 31 août 2025.

Indépendamment de ces diminutions globales, il faut noter des recettes complémentaires liées à la création de deux nouveaux partenariats et donc deux nouvelles chaires, avec la Citadelle de Marseille et Travail & Culture / Centre de Recherche et d'innovation Artistique et Culturelle sur le monde du Travail (TEC/CRIAC).

Emmanuel Girard-Reydet présente l'état prévisionnel des recettes 2025 de l'Iméra, dans une vision budgétaire consolidée qui intègre les contributions volontaires des membres fondateurs.

Le montant total des recettes 2025 s'élève à 1.308.500 €, avec pour répartition :

- un reliquat de 60 k€ du Labex RFIEA+, dont la part ne représente plus que 4,6% des recettes totales ;
- un total de 302.300 € pour les autres programmes de financement qui font l'objet de flux financiers avec l'Iméra ;

- des contributions volontaires à hauteur de 946.200 €, dont :

- 240 k€ d'AMU pour la prise en charge des salaires de l'équipe Iméra (6 personnels),
- 200 k€ d'AMU pour la prise en charge directe des coûts d'infrastructure (maintenance, fluide, logistique, gardiennage),
- 231 k€ d'A*Midex pour la prise en charge des salaires de l'équipe Iméra (4 personnels),
- 115 k€ d'A*Midex pour accompagner les programmes scientifiques de l'IMÉRA,
- 85 k€ du CNRS pour la prise en charge directe du salaire du secrétaire général,
- 7,5 k€ de la Ville de Marseille,
- 14,7 k€ de la commission Fulbright, 23 k€ de l'ICI et 30 k€ de l'ILCB.

La part AMU + A*MIDEX représente 65,6% des recettes totales.

Emmanuel Girard-Reydet présente l'état prévisionnel des dépenses 2025 de l'Iméra, telles qu'elles ont été inscrites dans la maquette budgétaire AMU « BI 2025 » en autorisation d'engagement et hors contributions volontaires des membres fondateurs.

Le montant global des dépenses 2025 s'élève à 397.800 €, avec pour répartition par enveloppe :

- 41.400 € de dépenses de masse salariale ;
- 346.400 € de dépenses de fonctionnement ;
- 10.000 € de dépenses d'investissement (mobilier, vidéo et informatique).

La diminution des dépenses de masse salariale au BI 2025 par rapport au BR 2024, s'explique principalement par :

- des dépenses de MS exceptionnelles au BR 2024, liées à l'accueil de Senior Fellows et financées sur la subvention du Ministère DSG 2022, alors qu'en 2025 les dépenses de MS liées à l'accueil de Senior Fellows seront financées sur une ligne de financement AMIDEX de l'Iméra (donc sur un autre centre financier) ;

- l'absence de résidents FIAS accueillis en CDD en 2024-2025 (contrairement à 2023-2024) et le terme du programme FIAS au 31 août 2025.

La diminution des dépenses de fonctionnement au BI 2025 par rapport au BR 2024, s'explique principalement par :

- la dernière année d'exécution pleine en 2024 du financement Labex RFIEA+. Les dépenses 2025 se limitent à l'utilisation des reliquats sur la convention 2020-2024, sachant que le reste des dépenses qui étaient pris sur cette ligne budgétaire (très majoritairement liées aux activités scientifiques des résidents) est désormais pris en charge par une ligne de financement AMIDEX (donc sur un autre centre financier) ;
- le plafonnement du nombre de mois - chercheurs invités à 120 par an pour les Fellows classiques à partir de septembre 2025, en adéquation avec nos capacités d'hébergement sur site.

Concernant les résidences et les activités scientifiques :

- Les dépenses d'indemnités et de salaires des chercheurs invités (142 mois, soit -50 mois par rapport à 2023) représentent 332.650 € ;
- L'enveloppe allouée à l'organisation des manifestations scientifiques et aux projets de publication-édition sera maintenue à un niveau conséquent de 80 k€.

Florence Messina présente, pour vote du CG, le tableau des autorisations budgétaires 2025 en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP), les prévisions de recettes 2025 et le solde budgétaire 2025.

Le total des dépenses 2024 en autorisations d'engagement s'élève à 397.800 € ; les prévisions d'encaissement de recettes 2024 à 363.075 €.

La conséquence est que le solde budgétaire prévisionnel 2025 est déficitaire de - 34.095 €. Cela s'explique principalement par la pluri-annualité des conventions avec un décalage entre encaissements et décaissements.

Florence Messina présente, pour vote du CG, la situation patrimoniale et le compte de résultat prévisionnel 2025.

Le résultat prévisionnel 2025 est égal à - 30.500 €.

En 2025, la prévision de prélèvement sur son fonds de roulement de la fondation s'élève à 35.500 €. Le niveau de fonds de roulement reste toutefois très important à hauteur de 482.596 € en prévision à fin 2025.

Le ratio de fonds de roulement exprimé en jour de dépenses de fonctionnement s'établit à 448 jours, très au-dessus du niveau prudentiel de 15 jours.

Résolution

Le CG approuve à l'unanimité la nomination des commissaires aux comptes proposés, ainsi que le tableau des autorisations budgétaires et le tableau de situation patrimoniale du budget initial 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

Fait à Marseille, le 7 janvier 2025.

Denis Bertin

Président du Conseil de gestion